

# Prosulf® GR

## Engrais inorganique solide simple à macroéléments

### Description du produit en bref

Soufre élémentaire soluble pour la fertilisation foliaire en grandes cultures, arboriculture, viticulture et cultures maraîchères. Utilisable en agriculture biologique selon Bio Suisse et l'ordonnance sur l'agriculture biologique.

### Matières actives

90% Soufre  
Composants: Soufre (CAS 7704-34-9, CMC 1: Substances et mélanges à base de matières vierges)

### Formulation

Granulés solubles dans l'eau (SG)

### Trademark

Sulphur mills limited

### Numéro d'homologation

CPID: 972975-00

### Mode d'action

Prosulf GR est un engrais foliaire soufré sous forme de microgranulés dispersibles dans l'eau. Dans la bouillie, les granulés se désagrègent en particules de soufre finement réparties qui se déposent uniformément à la surface des feuilles. Leur bonne adhérence garantit leur résistance à la pluie et leur disponibilité prolongée. Le soufre est progressivement assimilable par les plantes et absorbé par les feuilles. Cela permet de prévenir les carences latentes en soufre et d'améliorer l'efficacité de l'azote dans les cultures.

### Utilisation Arboriculture

#### Fruits à noyaux

3 x 2-2.5 kg/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits. Application dès le stade jeunes fruits.

#### Fruits à pépins

3 x 2-2.5 kg/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits. Application dès le stade bouton rouge.

### Utilisation Céréales

#### Blé

2.5-4.5 kg/ha pour une alimentation suffisante en soufre. Dès le stade talage. Miscible avec les fongicides dans les céréales. Ne pas mélanger avec Medax et Dartilon S.

#### Orge

2.5-4.5 kg/ha pour une alimentation suffisante en soufre. Dès le stade talage. Miscible avec les fongicides dans les céréales. Ne pas mélanger avec Medax et Dartilon S.

### Utilisation Cultures de baies

#### Baies en général

1-3 x 2.5 kg/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits. Application dès le stade bouton.

### Utilisation Cultures maraîchères

#### Cultures maraîchères en général

2.5-4.5 kg/ha. Favoriser un apport suffisant en soufre, selon la culture, dès qu'une masse foliaire suffisante s'est développée.

## Utilisation Grandes cultures

### Betteraves à sucre et fourragères

2-2.5 kg/ha pour une alimentation suffisante en soufre. Application dès le stade 4 – 6-feuilles.

### Colza

4.5 kg/ha pour une alimentation suffisante en soufre et une sécurisation du rendement. Dès le stade 6-feuilles jusqu'au stade début floraison. Application optimale en mélange avec le traitement contre le charançon de la tige.

### Pommes de terre (plantons et consommation)

2.5-4.5 kg/ha pour une alimentation suffisante en soufre. Application 1 à 4 semaines après la levée.

## Utilisation Viticulture

### Vigne

3 - 6 x 2.5 kg/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits dès le stade inflorescences visibles.

### Restrictions

Utiliser uniquement lors de carences. Ne pas dépasser les doses de pulvérisation recommandées, n'utiliser qu'avec de bonnes pratiques professionnelles.

### Miscibilité

Prosulf GR S peut être mélangé avec tous les fongicides, herbicides et insecticides courants ainsi qu'avec des solutions de nitrate d'ammonium-urée (AHL) (seulement dans un rapport de 1:3) ou de l'urée (jusqu'à 30 kg d'urée/ha au maximum). Veuillez respecter les informations figurant dans le mode d'emploi du partenaire de mélange. En cas de doute, nous vous recommandons de procéder à un échantillonnage du mélange avant l'application. Ne pas mélanger avec Medax, Dartilon S ou de l'huile minérale.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### Conditions climatiques

L'efficacité n'est pas altérée si des précipitations ou une irrigation surviennent au moins 2 heures après le traitement

## Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Stockage

Stocker dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec et bien aéré. Prosulf GR ne doit pas être mélangé ou stocké avec des oxydants puissants tels que le nitrate d'ammonium. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Phrases H

**H315** Provoque une irritation cutanée.

### Phrases EUH

**EUH208** Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

**P332+P313** En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**P362** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**P501** Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes précautions d'usage.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



**GHS07**

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### Emballage

10 06 40 pdf\_datasheet\_artikel\_typ\_ à 10 kg

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>